CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RODEZ
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2026

VILLE de RODEZ
CCAS

BP 840
12000 RODEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil d'Administration
En exercice : 13 Présents : 9 Administrateur(s) excusé et représenté : 1 Administrateur(s) excusé et non représenté : 3
Votes Pour : 10 Votes Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le mardi 13 octobre à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mercredi 7 octobre 2026, s'est réuni, à l'Hôtel de Ville, sous le Présidence de Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président.

Administrateurs présents :
Mesdames Isabelle GARDAI KALB, Annick GINISTY ANDRIEU, Catherine PELAMOURGUES CANITROT, Agnès VALADIER
Messieurs Cyril BOUSQUET, Clovis DESTREBECQ, Serge JULIEN, Michel MIRMAN, Brice RAMONDENC

Administrateur excusé et non représenté :
Monsieur Stéphane MAZARS
Mesdames Michèle CALMEL et Laura RENIER

Administrateurs excusés et représentés :
Madame Elodie MIQUEL (pouvoir à M. Clovis DESTREBECQ)

Secrétaire de séance : Madame Aurore ALBINET

DELIBERATION N°2026.074 – EHPAD COMBAREL - POLITIQUE DE BIENTRAITANCE

La bientraitance constitue une valeur fondamentale de l'EHPAD COMBAREL. Elle doit guider l'ensemble des pratiques professionnelles, des modalités d'organisation et des relations entre les personnes accompagnées, leurs proches, les professionnels, les bénévoles et les partenaires de l'établissement.

La présente note a pour objet de proposer au conseil d'administration l'adoption de la politique de bientraitance de l'EHPAD COMBAREL, qui constitue un cadre de référence commun pour l'ensemble des acteurs de l'établissement.

Cette politique s'inscrit dans le cadre des obligations applicables aux établissements sociaux et médico-sociaux dans le respect :

- du code de l'action sociale et des familles (CASF) ;
- de la charte des droits et libertés de la personne accueillie ;
- de la charte de la personne âgée dépendante ;
- des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS) ;
- des principes de dignité, de respect, de liberté, d'autonomie et de citoyenneté.

Elle consiste notamment à prendre en compte, dans les pratiques quotidiennes, l'histoire de vie de la personne, ses habitudes, ses besoins, ses capacités, ses souhaits et ses choix.

Cette démarche s'inscrit dans la politique globale d'amélioration continue de la qualité de l'établissement et pourra être réévaluée et actualisée en fonction de l'évolution des pratiques, des recommandations professionnelles et des besoins des personnes accompagnées.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., à l'unanimité, par 10 voix pour :

- Approuve la politique de bientraitance de l'EHPAD dans sa version annexée ;
- Autorise sa mise en œuvre et sa diffusion auprès des équipes ;
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document intervenant pour l'exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance



Aurore Albinet,
Directrice du CCAS

Par délégation du Président,
Le Vice-Président du C.C.A.S.



Serge JULIEN

Le Président certifie exécutoire la présente délibération
Transmise en Préfecture le 22 octobre 2026
Publiée le 22 octobre 2026

Délais et voies de recours : Conformément aux articles R.421-1 et R421-5 du Code de la Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Président ou de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n°2026.074 : EHPAD COMBAREL - Politique de bientraitance

Date de décision: 13/10/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 22/10/2026

Numéro de l'acte : 20261013_074

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20261013-20261013_074-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .2 .5
Domaines de competences par themes
Aide sociale
autre

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : Délib. 2026.074 EHPAD COMBAREL Politique de bientraitance.pdf (99_DE-012-261201073-20261022-20261013_074-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : Annexe_EHPAD COMBAREL_Politique de bientraitance.pdf (99_DE-012-261201073-20261022-20261013_074-DE-1-1_2.pdf)
EHPAD COMBAREL Politique de bientraitance